



TAEKWONDO
CANADA

HALIFAX
NOUVELLE-ÉCOSSE 5-7 FÉVRIER



CHAMPIONNATS NATIONAUX DE TAEKWONDO CANADA 2026

Canada

HALIFAX

NOVA SCOTIA

DISCOVER
HALIFAX



- INFORMATIONS GÉNÉRALES -

ORGANISATION

TAEKWONDO CANADA

Adresse : 2451, promenade Riverside, Ottawa, Ontario, K1H 7X7
Contact : events@taekwondo-canada.com
Contact / Simply Compete : gms@taekwondo-canada.com

LIEU ET DATE

LIEU

Centre des congrès d'Halifax
1650, rue Argyle
Halifax, Nouvelle-Écosse
Canada
B3J 0E6

DATES DE COMPÉTITION

5-7 février 2026

- ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX 2026 -

- Il revient à l'entraîneur et à l'athlète d'examiner et de comprendre les critères de sélection en équipe. Ces documents sont disponibles dans le site web de Taekwondo Canada
 - [Critères de sélection de l'équipe nationale sénior de kyorugi 2026](#)
 - [Critères de sélection de l'équipe nationale junior de kyorugi 2026](#)
 - [Critères de sélection de l'équipe nationale cadette de kyorugi 2026](#)
 - [Critères de sélection de l'équipe nationale de poomsae 2026](#)
- Étant donné que l'admissibilité à concourir en para-poomsae repose sur l'auto-identification, les divisions dans lesquelles il y a des compétitions de para-poomsae aux championnats nationaux 2026 ne seront pas admissibles à la sélection en équipe nationale.

- PARTICIPANTS -

ADMISSIBILITÉ

ATHLÈTES

- Les athlètes doivent avoir la citoyenneté canadienne
- Il faut être en règle avec son organisation provinciale/territoriale du sport et avec Taekwondo Canada
- Il faut être titulaire d'un certificat Dan/Poom du Kukkiwon
- Il faut être titulaire d'une licence globale de la World Taekwondo valable pour 2026, avec autorisation de participer aux événements
- Il ne faut pas être visé par une période d'inadmissibilité à la suite d'une violation des règles antidopage, ni faire l'objet d'une suspension provisoire découlant d'une allégation de violation des règles antidopage portée par la WT, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport ou toute autre organisation antidopage
- Il revient aux athlètes de para-poomsae d'examiner le [Manuel des classifications para de la World Taekwondo](#) et de s'auto-identifier dans une catégorie de participation
- Catégories d'âges :

KYORUGI			
JEUNESSE	CADET	JUNIOR	SÉNIOR
Né en 2015 ou 2016	Né en 2012, 2013 ou 2014	Né en 2009, 2010 ou 2011	Né en 2009 ou avant

POOMSAE				
RECONNU EN SOLO	RECONNU EN DUO/ÉQUIPE	STYLE LIBRE	PARA EN SOLO	PARA EN DUO/ÉQUIPE
JEUNESSE Né en 2015-2016	JEUNESSE Né en 2015-2016	U17 Né en 2009-2014	JEUNESSE Né en 2015-2016	JEUNESSE Né en 2015-2016
CADET Né en 2012-2014	CADET Né en 2012-2014	O17 Né en 2008 ou avant	CADET Né en 2012-2014	CADET et JUNIOR Né en 2009-2014
JUNIOR Né en 2009-2011	JUNIOR Né en 2009-2011		JUNIOR Né en 2009-2012	SÉNIOR Né en 2010 ou avant
U30 Né en 1996-2008	U30 Né en 1996-2008		SÉNIOR Né en 2010 ou avant	
U40 Né en 1986-1995	U50 Né en 1976-1995			
U50 Né en 1976-1985	U60 Né en 1966-1975			
U60 Né en 1966-1975	O60 Né en 1965 ou avant			
U65 Né en 1961-1965				
O65 Né en 1960 ou avant				

ENTRAÎNEURS

- Il faut être en règle avec son organisation provinciale/territoriale de sport et avec Taekwondo Canada
- Il faut être titulaire d'une licence globale de la World Taekwondo valable pour 2026, avec autorisation de participer aux événements
- Il faut être inscrit et en règle avec le regroupement des entraîneurs professionnels de l'Association canadienne des entraîneurs
- Il faut avoir suivi la formation [Respect et Sport – leader d'activité](#)
- Il faut avoir poursuivi la formation PNCE en taekwondo et avoir obtenu sa certification à titre d'instructeur adjoint, d'entraîneur de dojang ou d'entraîneur de performance
 - C1 – Certification d'entraîneur de performance (EP)
 - C2 – Certification d'entraîneur de dojang (ED)
 - C3 – Certification d'instructeur adjoint (IA)
 - Les entraîneurs ont le droit de s'inscrire au niveau C3 une seule fois dans la vie
- Les entraîneurs doivent avoir complété le processus de certification avant la clôture de la période d'inscription à l'événement**

- COMPÉTITIONS DE KYORUGI -

RÈGLES DE LA COMPÉTITION

- La dernière version officielle des [règles de compétition de la World Taekwondo et l'interprétation actuellement en cours](#) sera en effet
- Les contacts de tête sont interdits en division jeunesse
- Les casques protecteurs des participants en division cadette doivent incorporer un écran facial

SYSTÈME DE COMPÉTITION

- Meilleur des trois manches
- Divisions jeunesse et cadettes – tournoi à double élimination
- Divisions junior et sénior – tournoi à simple élimination

DURÉE DES COMPÉTITIONS

- Divisions jeunesse et cadette - 1:30 minutes par round; pause de 1 minute entre rounds
- Divisions junior et sénior - 2:00 minutes par round; pause de 1 minute entre rounds
- Les durées des rounds et des pauses sont sous réserve de modification et seront confirmées lors de la réunion technique

CLASSEMENT INITIAL

- Un tirage au sort sera utilisé pour établir le tableau de compétition des divisions jeunesse, cadette et junior en kyorugi
- Le tableau et les tirages en kyorugi sénior sont basés sur la liste de classement en catégories de poids mondiales de la World Taekwondo, publiée en février 2026

TIRAGES/TABLEAUX

- Les tableaux de kyorugi seront publiés un (1) jour avant le début de chaque journée de compétition, avant 16:00 fuseau horaire de l'Atlantique, sur les plateformes suivantes :
 - Site web : taekwondo-canada.com/events/national-championships
 - Facebook : facebook.com/Taekwondo.Canada

CATÉGORIES DE POIDS

JEUNESSE		CADET		JUNIOR		SÉNIOR	
FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME
-30kg	-30kg	-29kg	-33kg	-42kg	-45kg	-46kg	-54kg
-34kg	-34kg	-33kg	-37kg	-44kg	-48kg	-49kg	-58kg
-38kg	-38kg	-37kg	-41kg	-46kg	-51kg	-53kg	-63kg
-42kg	-42kg	-41kg	-45kg	-49kg	-55kg	-57kg	-68kg
+42kg	+42kg	-44kg	-49kg	-52kg	-59kg	-62kg	-74kg
		-47kg	-53kg	-55kg	-63kg	-67kg	-80kg
		-51kg	-57kg	-59kg	-68kg	-73kg	-87kg
		-55kg	-61kg	-63kg	-73kg	+73kg	+87kg
		-59kg	-65kg	-68kg	-78kg		
		+59kg	+65kg	+68kg	+78kg		

- **Changements de catégorie de poids**
 - **Date limite :** Les demandes de changement de catégorie de poids sont acceptées jusqu'au 23 janvier 2026 à 17:00 fuseau horaire de l'Est
 - Les demandes de changements de catégorie de poids doivent être soumises par courriel au events@taekwondo-canada.com
 - Toute demande de changement de catégorie de poids reçue après la date limite du 23 janvier 2026 à 17:00 fuseau horaire de l'Est sera refusée – AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE

UNIFORME ET ÉQUIPEMENT

- **PSS:** Équipement de protection et de pointage KPNP K2
 - Les équipements de protection et de système de pointage (casque et plastron) seront fournis aux participants
 - Les participants en division jeunesse doivent apporter leurs propres casques; seul un plastron sera fourni aux athlètes en division jeunesse
 - Un écran facial sera fixé sur le casque des athlètes cadets

- *Remarque : Les chaussettes à capteurs KPNP K1 ne sont pas compatibles avec le système de pointage KPNP K2*
- **Uniforme :** Les athlètes doivent porter un uniforme de compétition de kyorugi agréé par la World Taekwondo et doivent porter des équipements de protection agréés par la World Taekwondo
 - Le port d'un dobok est autorisé pour les athlètes en division jeunesse et cadette
 - La liste des marques agréées peut être consultée au worldtaekwondo.org/wtpartners-wt/recognize.html
 - Le marquage de club est interdit sur les uniformes; le seul marquage autorisé est celui du Canada ou d'une province ou d'un territoire canadien
- Les athlètes doivent apporter leurs propres coquille, protège-dents, gants, chaussettes à capteurs KPNP K2, protège-tibias et protège avant-bras pour leur utilisation personnelle
- **Tapis :** des tapis agréés par la World Taekwondo seront utilisés lors de cet événement
- Un système de reprise vidéo instantanée (IVR) sera utilisé

INSPECTION

- Les athlètes doivent passer une inspection avant chaque combat
- Il revient aux athlètes de vérifier fréquemment l'écran des appels et de se présenter au poste d'inspection à l'heure prévue
- L'omission de se présenter au poste d'inspection au moins deux (2) matchs avant celui de l'athlète est susceptible d'entraîner la disqualification
- Le port de l'uniforme et de tous les équipements obligatoires est requis lors de l'inspection
- Les athlètes qui reçoivent des soins médicaux ne sont pas considérés comme inscrits au poste d'inspection

PESÉES

PESÉES GÉNÉRALES

- Les pesées générales des athlètes jeunesse ont lieu entre 12:00 et 14:00, fuseau horaire de l'Atlantique, la veille de leur journée de compétition respective
- Les pesées générales des athlètes cadets, juniors et seniors ont lieu entre 10:00 et 12:00, fuseau horaire de l'Atlantique, la veille de leur journée de compétition respective
- Les athlètes doivent passer la pesée durant le créneau de pesée désigné
- Les athlètes disposent de deux possibilités de réussir la pesée avant la fin du créneau de pesée
- AUCUNE EXCEPTION ne sera faite quant à l'heure de pesée
- **Athlètes seniors :** la pesée peut se faire complètement nu si l'athlète le souhaite
 - Les athlètes âgés de 17 ans qui concourent en division senior doivent obligatoirement porter des sous-vêtements. Remarque : il n'y a pas d'ajustement de poids de 100 grammes pour les athlètes seniors.
- **Athlètes jeunesse, cadets et juniors :** ces athlètes doivent porter des sous-vêtements lors des pesées; un ajustement de 100 grammes est appliqué
- Un pèse-personne d'essai sera mis à la disposition des athlètes une heure avant le début des pesées générales
- Les athlètes doivent apporter une pièce d'identité avec photo aux pesées
 - L'accréditation de l'événement peut être utilisée comme pièce d'identité avec photo. Cela étant, les athlètes peuvent être enjoint à montrer une deuxième pièce d'identité avec photo (c-à-d passeport, permis de conduire, carte étudiante, etc.) si la photo sur l'accréditation de l'événement semble obsolète.

PESÉES ALÉATOIRES

- Les pesées aléatoires ont lieu le matin de la journée de compétition dans leur catégorie de poids respective

- Les pesées aléatoires prévoient une marge de tolérance de +5% par rapport à la limite stipulée pour la catégorie de poids respective
- Les athlètes ont une seule occasion de réussir la pesée
- Les personnes suivantes ne sont pas assujetties aux pesées aléatoires :
 - Tous les participants en division jeunesse et cadette
 - Poids lourds en division junior (F+68kg et M+78kg)
 - Poids lourds en division sénior (F+73kg et M+87kg)
- Le ratio de sélection aux pesées aléatoires est calculé en fonction du nombre de participants dans la catégorie de poids :
 - Plus de 32 athlètes : 20% du total
 - 17-32 athlètes : 6 athlètes
 - 9-16 athlètes : 4 athlètes
 - 5-8 athlètes : 2 athlètes
 - 4 athlètes ou moins : aucune pesée aléatoire
- La liste des pesées aléatoires sera publiée à 6:30, fuseau horaire de l'Atlantique, le matin de chaque journée de compétition, sur les plateformes suivantes :
 - Site web : taekwondo-canada.com/events/national-championships
 - Facebook : facebook.com/Taekwondo.Canada
- Les athlètes sélectionnées pour une pesée aléatoire doivent se présenter dans les locaux des pesées générales à 8:00, fuseau horaire de l'Atlantique, le jour de leur compétition
 - Si un athlète sélectionné aux pesées aléatoires omet de se présenter pour la pesée à l'heure indiquée, cet athlète sera disqualifié

- COMPÉTITION DE POOMSAE -

CLASSES DE COMPÉTITIONS

POOMSAE – RECONNU			
DIVISIONS MASCULINES (solo)	DIVISIONS FÉMININES (solo)	DUOS (1 homme et 1 femme)	ÉQUIPES (3 athlètes du même sexe)
Jeunesse	Jeunesse	Jeunesse	Équipe masculine Jeunesse
Cadet	Cadet	Cadet	Équipe féminine jeunesse
Junior	Junior	Junior	Équipe masculine cadette
U30	U30	U30	Équipe féminine cadette
U40	U40	U50	Équipe masculine Junior
U50	U50	U60	Équipe féminine Junior
U60	U60	O60	Équipe masculine U30
U65	U65		Équipe féminine U30
O65	O65		Équipe masculine U50
			Équipe féminine U50
			Équipe masculine U60
			Équipe féminine U60
			Équipe masculine O60
			Équipe féminine O60

POOMSAE - STYLE LIBRE			
DIVISIONS MASCULINES (solo)	DIVISIONS FÉMININES (solo)	DUOS (1 homme et 1 femme)	ÉQUIPES (5 membres dont un minimum de 2 hommes et de 2 femmes)
U17	U17	U17	U17
O17	O17	O17	O17

PARA POOMSAE			
DIVISIONS MASCULINES (solo)	DIVISIONS FÉMININES (solo)	DUOS (1 homme et 1 femme)	ÉQUIPES (3 athlètes du même sexe)
Jeunesse	Jeunesse	Jeunesse	Jeunesse
Cadet	Cadet	Cadet et Junior	Jeunesse
Junior	Junior	Sénior	Cadet et Junior
Sénior	Sénior		Cadet et Junior
			Sénior
			Sénior

- Toutes les classes Sport désignées par la World Taekwondo pour les athlètes de para-taekwondo en discipline de poomsae énoncées dans les [Règles de compétition WT de para-taekwondo en poomsae](#) (c-à-d P10, P20, P30, P40, P50, P60, P70) sont offertes

RÈGLES DE LA COMPÉTITION

- La dernière version officielle des [Règles de compétition de la World Taekwondo et l'interprétation actuellement en cours](#) sera en effet
- Les athlètes de poomsae peuvent s'inscrire à un maximum de trois (3) compétitions de poomsae
 - Si un athlète obtient une qualification au sein des équipes d'événements de poomsae internationaux 2026 de Taekwondo Canada en plus de deux (2) divisions, ledit athlète doit indiquer son choix des deux (2) divisions au sein desquelles il souhaite réclamer une place au sein de l'équipe nationale
- Les morceaux de musique pour les compétitions de poomsae style libre** doivent être soumis lors de la réunion technique, mémorisés en clé USB
 - La musique ne doit pas contenir de paroles ni de messages de nature politique, sociale ou religieuse susceptibles de porter préjudice, d'exprimer ou exercer une discrimination quelconque ou d'offenser les gens
- Les [Règles de compétition WT de para-taekwondo en poomsae](#) seront en effet
- Seuls les athlètes de para-poomsae ont le droit de concourir aux compétitions de para-poomsae
- La procédure de protêt en poomsae lors des championnats nationaux est énoncée en Annexe B

SYSTÈME DE COMPÉTITION

- Un système de temps limite est utilisé dans toutes les divisions de poomsae

DURÉE DES COMPÉTITIONS

- Poomsae reconnu** : séquences en solo, en duo et en équipe jusqu'à 90 secondes
 - La durée de pause entre le premier poomsae et le deuxième poomsae doit être de 30 secondes au tout minimum
- Poomsae style libre** : séquences en solo, en duo et en équipe mixte de 90 secondes à 100 secondes
- Para-Poomsae** : séquences en solo, en duo et en équipe de 20 à 120 secondes pour chaque poomsae
 - La durée de pause entre le premier poomsae et le deuxième poomsae doit être de 60 secondes au tout minimum

TIRAGES DE POOMSAE

- Les tirages pour établir le tableau des compétitions de poomsae s'effectueront lors de la réunion technique et les listes seront publiées sur les plateformes suivantes par la suite :
 - Site web : taekwondo-canada.com/events/national-championships
 - Facebook : facebook.com/Taekwondo.Canada

POOMSAE OBLIGATOIRE DÉSIGNÉ

- Les poomsaes obligatoires désignés pour toutes les divisions sauf celle de la Jeunesse sont tels qu'énoncés dans les [Règles des compétitions de poomsae de la World Taekwondo et l'interprétation actuellement en cours](#)
- Le poomsae obligatoire désigné en division jeunesse est T4 à Koryo
- Les poomsaes obligatoires désignés pour les divisions de para-poomsae sont tels qu'énoncés dans les [Règles de compétition WT de para-taekwondo en poomsae](#)
- Le poomsae obligatoire désigné en division para/jeunesse est le même que celui désigné pour les divisions para/cadettes

UNIFORME ET EQUIPMENT

- **Système de pointage** : KPNP
- **Uniforme** : Les athlètes doivent porter un uniforme de poomsae agréé par la World Taekwondo
 - La liste des marques agréées est disponible pour consultation au worldtaekwondo.org/wtpartners-wt/recognize.html
 - Le marquage de club est interdit sur les uniformes; le seul marquage autorisé est celui du Canada ou d'une province ou d'un territoire canadien
- **Tapis** : des tapis agréés par la World Taekwondo seront utilisés lors de cet événement

CLASSIFICATION PARA

- Toutes les classes Sport désignées par la World Taekwondo pour les athlètes de para-taekwondo en discipline de poomsae énoncées dans les [Règles de compétition WT de para-taekwondo en poomsae](#) (c-à-d P10, P20, P30, P40, P50, P60, P70) sont offertes
- Les athlètes doivent identifier leur propre classe Sport avant ou lors de l'événement auprès du responsable des classifications nationales en para-taekwondo de Taekwondo Canada
- Les inscriptions en ligne s'effectuent sur la base de l'âge, du sexe et de la compétition uniquement; la classification sera tranchée avant ou lors de l'événement
 - Si les divisions ont moins de quatre participants inscrits, il est envisageable que certaines divisions soient combinées
- Le responsable des classifications nationales en para-taekwondo de Taekwondo Canada se met à la disposition des athlètes avant et lors de l'événement pour offrir des conseils aux athlètes sur la nature de leur déficience, sur les alignements potentiels avec le système WT des classifications de para-taekwondo et sur les prochaines démarches pour les athlètes qui souhaitent poursuivre le processus de classification internationale officielle
- Étant donné que l'admissibilité à concourir en para-poomsae repose sur l'auto-identification, les divisions dans lesquelles il y a des compétitions de para-poomsae aux championnats nationaux 2026 ne seront pas admissibles à la sélection en équipe nationale

- LICENCE GLOBALE DE LA WORLD TAEKWONDO -

OBTENTION DE LICENCE GLOBALE

- Tous les individus accrédités pour concourir (athlètes, entraîneurs) doivent **DANS UN PREMIER TEMPS** être dûment inscrits et titulaires d'une licence globale de la World Taekwondo (WT) valable pour 2026
- Pour vous inscrire et obtenir une licence ou pour renouveler une licence existante, visitez le taekwondocanada.simplycompete.com
 - **Athlètes** : il faut soumettre une photo, un certificat du Kukkiwon et une photocopie d'un passeport canadien valable ou d'une autre preuve de la citoyenneté canadienne
 - **Entraîneurs** : il faut soumettre une photo et un certificat du Kukkiwon

- Assurez-vous que la case « Commander licence globale » / “Order Global License” est cochée
- L’omission d’obtenir ou de renouveler une licence globale ne justifie pas un prolongement des délais d’inscription

**** REMARQUE : IL FAUT PRÉVOIR UN DÉLAI DE JUSQU’À 30 JOURS POUR LE TRAITEMENT DES DEMANDES DE LICENCE GLOBALE OU DE RENOUELEMENT DE LICENCE ****

- INSCRIPTION -

INSCRIPTION ET PAIEMENT EN LIGNE

- Les individus doivent s’inscrire en ligne au taekwondocanada.simplycompetite.com
- Pour pouvoir vous inscrire à l’événement il faut obligatoirement être titulaire d’une licence globale de la World Taekwondo valable pour 2026
- Tous les frais d’inscription doivent être réglés avant la compétition, spécifiquement lors de l’inscription sur Simply Compete
- Le paiement doit être réglé INTÉGRALEMENT** avant la date limite indiquée pour bénéficier du tarif applicable

FRAIS D’INSCRIPTION

****ÉTANT DONNÉ QUE NOUS UTILISONS SIMPLYCOMPETE POUR LES INSCRIPTIONS,
LES FRAIS SONT LIBELLÉS EN USD****

LES FRAIS D’INSCRIPTION SONT NON-REMBOURSABLES

CATÉGORIE	INSCRIPTION RÉGULIÈRE	INSCRIPTION TARDIVE	CHANGEMENTS AUX COMPÉTITIONS
Athlète individuel, par compétition <i>(1 compétition de kyorugi ou 1 compétition de poomsae)</i>	150,00\$ USD	170,00\$ USD	Contact events@taekwondo-canada.com
Entraîneur - C1 <i>Certifié entraîneur de performance</i>	75,00\$ USD	95,00\$ USD	
Entraîneur - ED <i>Certifié entraîneur de dojang</i>	100,00\$ USD	120,00\$ USD	
Entraîneur - IA <i>Certifié instructeur adjoint</i> <i>*ce niveau peut être utilisé aux inscriptions seulement une fois durant la vie *</i>	150,00\$ USD	170,00\$ USD	

- Les nouvelles inscriptions / demandes de changements de catégorie de poids ne sont pas acceptées sur place à l’événement**
 - Les demandes de changements de catégorie de poids sont acceptées jusqu’au 23 janvier 2026 à 17:00 fuseau horaire de l’Est, en envoyant un courriel à cet effet au events@taekwondo-canada.com**
 - Les demandes de changements de catégorie de poids reçues après la date limite du 23 janvier 2026 à 17:00 fuseau horaire de l’Est seront refusées – AUCUNE EXCEPTION NE SERA FAITE**

ÉCHÉANCIER DES INSCRIPTIONS

- Inscriptions ordinaires** : avant le 16 janvier 2026 à 23:59 fuseau horaire de l’Est
- Inscriptions tardives** : du 17 janvier 2026 au 23 janvier 2026 à 17:00 fuseau horaire de l’Est

- **Date limite pour les demandes de changement de catégorie de poids** : le 23 janvier 2026 à 17:00 fuseau horaire de l'Est

POINTS À RETENIR SUR LES INSCRIPTIONS

- Il faut vous inscrire à toutes vos compétitions durant la période indiquée (inscription ordinaire ou tardive). Si un participant s'inscrit à un événement durant la période d'inscription ordinaire et change ou ajoute une compétition durant la période d'inscription tardive, le système Simply Compete ajuste automatiquement l'inscription initiale pour la soumettre aux frais d'inscription tardive. Il reviendrait alors au participant de régler le solde qui est dû.
- Frais de remplacement des accréditations sur les lieux : 50,00\$ CAD
- Frais de bandage : 10,00\$ CAD

- PRIX -

PRIX INDIVIDUELS

- Des médailles sont remises aux quatre premières places dans chaque compétition
 - 1^e place : Médaille d'or
 - 2^e place : Médaille d'argent
 - 3^e place : Médaille de bronze
 - 3^e place : Médaille de bronze
- Les cérémonies de remise des médailles sont prévues à la fin de chaque journée de compétition

PALMARÈS

- Meilleur entraîneur et meilleure entraîneuse d'équipe de kyorugi
- Meilleur arbitre national et meilleure arbitre nationale de kyorugi
- Meilleur athlète de kyorugi et meilleure athlète de kyorugi en division sénior
- Meilleur athlète de kyorugi et meilleure athlète de kyorugi en division junior
- Meilleur entraîneur et meilleure entraîneuse d'équipe de poomsae
- Meilleur arbitre national et meilleure arbitre nationale de poomsae
- Meilleur athlète de poomsae et meilleure athlète de poomsae

- CODE VESTIMENTAIRE -

ENTRAÎNEURS

- Vêtements de sport / survêtement ou tenue professionnelle
- Les jeans et les doboks sont interdits
- Chaussures fermées uniquement, pas de talons, pas de sandales
- Pas de gomme à mâcher, pas de dispositifs électroniques, y compris les cellulaires et les caméras
- Les entraîneurs qui semblent être sous l'emprise de l'alcool/de drogues seront barrés de l'aire de compétition
- Les casques/casquettes/couvre-chef sont interdits

- ANTIDOPAGE -

- Les athlètes sont avisés que les règles antidopage de la World Taekwondo et le cas échéant la code de l'Agence mondiale antidopage sont en effet et que des contrôles antidopage sont susceptibles d'avoir lieu lors de cet événement

- Il incombe à l'athlète de connaître et de maintenir la conformité avec les règles et réglementations en matière d'antidopage

- INFORMATIONS TOURISTIQUES -

HÔTELS

- Il est fortement recommandé aux participants de réserver leur hébergement dans les hôtels partenaires de l'événement en utilisant les informations ci-dessous
- Les tarifs des salles de réception sont basés sur la disponibilité de l'hôtel
- Utilisez les liens de réservation fournis pour accéder aux tarifs de groupe de Taekwondo Canada
- Pour les séjours en dehors des dates principales de l'événement, veuillez contacter directement le service de réservation de l'hôtel concerné pour connaître les disponibilités avant ou après l'événement (« périodes intermédiaires »)
- Les tarifs sont indiqués hors taxes et frais
- Un espace de formation sera mis à disposition à l'hôtel Prince George et au Cambridge Suites Halifax à partir du 3 février 2026. D'autres espaces pourraient être ajoutés ultérieurement.

1. **SUTTON PLACE HOTEL HALIFAX (HÔTEL OFFICIEL)**

Adresse : 1700, rue Grafton, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 2C4
Distance jusqu'au lieu : ≈ 0,10 km à pied ; ≈ 0,30 km en voiture
Tarif des chambres : 195,00 \$ CAD/nuit
Lien pour réserver : <https://reservations.suttonplace.com/113161?&groupID=4848307#/>
Code de réservation : 2602TAEKCAN
Date limite : 7 janvier 2026
Coordonnées : 1-902-932-7548 ou 1-888-378-8866

2. **THE PRINCE GEORGE HOTEL**

Adresse : 1725, rue Market, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 3N9
Distance jusqu'au lieu : ≈ 0,30 km à pied ; ≈ 0,60 km en voiture
Tarif des chambres : 159,00 \$ CAD/nuit
Lien pour réserver : <https://reservations.travelclick.com/13608?groupID=4952253>
Code de réservation : 2026 Taekwondo Canada Nationals
Date limite : 5 janvier 2026
Coordonnées : reservations_shared@princegeorgehotel.com ou 1-800-565-1567

3. **CAMBRIDGE SUITES HALIFAX**

Adresse : 1583, rue Brunswick, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 3P5
Distance jusqu'au lieu : ≈ 0,30 km à pied ; ≈ 0,70 km en voiture
Tarif des chambres : 139,00 \$ CAD/nuit (Studio Queen) / 199,00 \$ CAD/nuit (Suite 1 chambre avec 2 lits doubles)
Lien pour réserver : <https://reservations.travelclick.com/13605?groupID=4952252>
Code de réservation : 2026 Taekwondo Canada Nationals
Date limite : 5 janvier 2026
Coordonnées : askhalifax@cambridgesuiteshotel.com ou 1-800-565-1263
**Le tarif du Cambridge Suites Halifax comprend le petit-déjeuner continental.*

4. **RESIDENCE INN BY MARRIOTT HALIFAX DOWNTOWN**

Adresse : 1599, rue Grafton, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 2C3
Distance jusqu'au lieu : ≈ 0,15 km à pied ; ≈ 0,50 km en voiture
Tarif des chambres : 189,00 \$ CAD/nuit
Lien pour réserver : <https://www.marriott.com/event-reservations/reservation-link.mi?id=1759771390095&key=GRP&app=resvlink>

Code de réservation : TKCTKCF ou 2026 Taekwondo Canada Nationals

Date limite : 4 janvier 2026

Coordonnées : 1-888-236-2427 ou 1-902-422-0493

**Le tarif du Residence Inn by Marriott Halifax Downtown comprend le petit-déjeuner continental.*

5. THE BARRINGTON HOTEL

Adresse : 1875, rue Barrington, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3J 3L6

Distance jusqu'au lieu : ≈ 0,40 km à pied ; ≈ 0,90 km en voiture

Tarif des chambres : 129,00 \$ CAD/nuit

Lien pour réserver : <https://reservations.travelclick.com/108025?groupID=4968578>

Code de réservation : 26022026TA

Date limite : 22 décembre 2025

Coordonnées : 1 (902) 429-7410

6. THE WESTIN NOVA SCOTIAN

Adresse : 1181, rue Hollis, Halifax, Nouvelle-Écosse, B3H 2P6

Distance jusqu'au lieu : ≈ 1,2 km à pied ; ≈ 1,6 km en voiture

Tarif des chambres : 159,00 \$ - 169,00 \$ CAD/nuit

Lien pour réserver : <https://www.marriott.com/event-reservations/reservation-link.mi?id=1758725239332&key=GRP&app=resvlink>

Code de réservation : Taekwondo Canada

Date limite : 5 janvier 2026

Coordonnées : 1-866-761-3513

- SPECTATEURS -

CONDUITE ET ATTENTES

Les spectateurs des Championnats nationaux de Taekwondo Canada 2026 sont tenus de se comporter de manière respectueuse et conforme au [Code de conduite et d'éthique de Taekwondo Canada](#). Les comportements perturbateurs, abusifs ou agressifs, notamment les cris à l'encontre des officiels ou des athlètes, le langage inapproprié ou l'intrusion sur le terrain, ne seront pas tolérés. Le personnel de l'événement et les représentants de Taekwondo Canada se réservent le droit d'expulser ou de refuser l'entrée à toute personne qui enfreint le code de conduite.

Pour consulter l'intégralité du code de conduite et d'éthique, veuillez vous rendre sur : <https://taekwondo-canada.com/fr/securite-dans-le-sport/signalement-de-harcelement-et-dabus/>

ADMISSION SPECTATEURS

Forfait	Price
Un jour – adulte	20,00\$ CAD
Un jour – enfant (5-12ans)	10,00\$ CAD
Un jour – âge d'or (65+)	10,00\$ CAD
Événement complet – adulte	50,00\$ CAD
Événement complet – enfant (5-12 ans)	20,00\$ CAD
Événement complet – âge d'or (65+)	20,00\$ CAD

- Des bracelets feront office de laissez-passer de spectateur et doivent être portés en tout temps
- Entrée gratuite pour les enfants âgés de 4 ans et moins
- Les bracelets peuvent être achetés sur place à la réception/au guichet

DIFFUSION EN DIRECT

Les compétitions seront diffusées en direct sur le site YouTube de Taekwondo Canada

- SÉCURITÉ DANS LE SPORT -

Veuillez noter que Championnats nationaux 2026 de Taekwondo Canada est désigné par Taekwondo Canada et le Centre canadien pour l'éthique dans le sport comme étant un événement assujéti au Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS) et aux Règlements du Programme canadien de sport sécuritaire (PCSS). **Toutes les personnes qui participent à cet événement doivent accepter les conditions énoncées dans le Formulaire de consentement du PCSS, notamment en ce qui concerne l'administration et la mise en application du CCUMS, conformément aux Règlements du PCSS. En vous inscrivant à cet événement, vous acceptez d'être assujéti au CCUMS et aux Règlements du PCSS durant votre participation.** Tout est expliqué dans la formation en ligne sur le sport sécuritaire : Personnes participantes aux événements de niveau national assujétis (<https://cces.ca/fr/sportsecuritaire-evenements>). Votre participation à cette formation ne sera pas enregistrée ni connue par les administrateurs du portail de formation en ligne.

Si vous êtes victime ou témoin d'un incident de harcèlement, d'abus ou de discrimination dans le sport, veuillez contacter le service d'aide gratuite, anonyme et confidentielle *Ligne d'assistance sport sans abus* afin de signaler l'incident et/ou d'obtenir des informations sur les options qui s'offrent à vous :

- Appel ou texto : 1-866-971-2777
- safesport@cssp.realresponse.org
- <https://cces.ca/fr/signalement-sport-securitaire>

Pour consulter les politiques de Taekwondo Canada sur la sécurité dans le sport, veuillez visiter le taekwondo-canada.com/safesport/safe-sport-policies

Pour en savoir plus sur le programme canadien de sport sécuritaire, veuillez visiter le <https://cces.ca/fr/programme-canadien-de-sport-securitaire>.

La ligne d'assistance Sport sans abus n'est pas une ligne d'écoute téléphonique. En cas d'urgence et pour une intervention immédiate, composez le 9-1-1.

- DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ -

- Comme condition d'inscription à l'événement, les participants doivent accepter les modalités et conditions énumérées en Annexe A

- PROGRAMME -

****Le programme est sous réserve de modification ****

DATE	HEURE (HA)	ÉVÉNEMENT	LIEU
3 février 2026	12:00 à 17:00	Remise des accréditations	À préciser
4 février 2026	9:00 à 13:00	Remise des accréditations	Centre des congrès d'Halifax
	9:00 à 10:00	Pèse-personne d'essai	Centre des congrès d'Halifax
	10:00 à 12:00	Pesées générales Toutes divisions de kyorugi juniors	Centre des congrès d'Halifax
	17:00	Réunion technique pour Poomsae et Kyorugi	Centre des congrès d'Halifax
5 février 2026	6:30	Publication de la liste des pesées aléatoires en kyorugi junior	
	7:30	Ouverture des installations aux athlètes et entraîneurs	Centre des congrès d'Halifax
	8:00 à 15:00	Admission et remise des accréditations	Centre des congrès d'Halifax
	8:00	Pesées aléatoires Toutes divisions de kyorugi juniors sauf les poids lourds	Centre des congrès d'Halifax
	9:00	Début des compétitions <u>Poomsae</u> Reconnu en solo : Jeunesse, Cadet, Junior, U60, U65, O65 Style libre en solo : U17, O17 Toutes divisions de para-poomsae <u>Kyorugi</u> Divisions de Kyorugi juniors Combats d'élimination en catégories de poids olympiques - Jeunesse	Centre des congrès d'Halifax
	9:00 à 10:00	Pèse-personne d'essai	Centre des congrès d'Halifax
	10:00 à 12:00	Pesées générales Toutes divisions de Kyorugi cadettes	Centre des congrès d'Halifax
6 février 2026	7:30	Ouverture des installations aux athlètes et entraîneurs	Centre des congrès d'Halifax
	8:00 à 15:00	Admission et remise des accréditations	Centre des congrès d'Halifax
	9:00	Début des compétitions <u>Poomsae</u> Reconnu en solo : U30, U40, U50 Reconnu en duos et équipes : Jeunesse, Cadet, Junior, U30, U50, U60, O60 Style libre en duos et équipes : U17, O17 <u>Kyorugi</u> Divisions de Kyorugi cadettes	Centre des congrès d'Halifax

	9:00 à 10:00	Pèse-personne d'essai	Centre des congrès d'Halifax
	10:00 à 12:00	Pesées générales Toutes divisions de Kyorugi seniors	Centre des congrès d'Halifax
	12:00 à 14:00	Pesées générales Toutes divisions de Kyorugi jeunesse	Centre des congrès d'Halifax
7 février 2026	6:30	Publication de la liste des pesées aléatoires en Kyorugi senior	
	7:30	Ouverture des installations aux athlètes et entraîneurs	Centre des congrès d'Halifax
	8:00 à 15:00	Admission et remise des accréditations	Centre des congrès d'Halifax
	8:00	Pesées aléatoires Toutes divisions de Kyorugi seniors sauf les poids lourds	Centre des congrès d'Halifax
	9:00	Début des compétitions <u>Kyorugi</u> Divisions de kyorugi jeunesse et seniors	Centre des congrès d'Halifax

- ANNEXE A -

ENTENTE DE PARTICIPANT / DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Je reconnais que, pour m'inscrire à l'événement, je dois accepter et me soumettre aux modalités et conditions suivantes :

Je, soussigné(e), confirme par le présent que j'ai 18 ans ou plus ou que je suis le parent/le tuteur d'un(e) participant(e) âgé(e) de moins de 18 ans.

1. Je comprends que, pour participer à l'événement, je dois contracter une assurance adéquate dans le cas où j'aurais besoin d'une intervention médicale d'urgence. Les organisateurs de l'événement peuvent me demander de soumettre des preuves de ma couverture d'assurance à titre de condition de participation.
2. Je suis pleinement conscient(e) des risques que je pourrais encourir et du niveau d'aptitude physique nécessaire pour participer à cet événement. J'accepte que les organisateurs de l'événement et leurs mandataires ne peuvent pas être tenus responsables de quelque préjudice ou de quelque perte que ce soit, quelle qu'en soit la cause.
3. Je n'ai pas subi une commotion cérébrale aux suites de laquelle je n'ai pas obtenu une autorisation médicale à concourir, et je n'ai pas non plus subi une commotion cérébrale au cours des 30 derniers jours pour laquelle je ne me suis pas fait soigner.
4. J'accepte que Taekwondo Canada et ses représentants me photographient ou enregistrent des vidéos de mes performances à des fins de promotion.
5. Je comprends que tous les frais sont NON-REMBOURSABLES.
6. Je comprends que tous les athlètes et leurs clubs sont tenus de s'inscrire avec Taekwondo Canada avant de s'inscrire à cet événement.
7. Les athlètes et les entraîneurs doivent se soumettre aux politiques de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Je comprends que, à titre de participant(e), je suis susceptible d'être assujéti(e) aux contrôles antidopage, de même pour tout(e) athlète sous ma tutelle.
8. J'ai examiné et je comprends les politiques antidopage de Taekwondo Canada, de l'AMA et du CCES.
9. J'ai examiné et pris conscience des substances interdites identifiées par l'AMA et figurant sur la liste des substances et méthodes interdites.
10. Je comprends que, si je suis un athlète dans le groupe des athlètes nationaux (GAN) ou dans le groupe cible enregistré (GCE) du CCES/WT, je dois déclarer toute Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) pour tout médicament pris pour une maladie ou pour toute autre raison médicale, si ledit médicament est inclus dans la liste des interdictions 2026 de l'AMA.
11. J'ai examiné et compris les politiques de Taekwondo Canada, notamment le Code d'éthique et le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport (CCUMS). Je comprends que tout recours de ma part à des comportements prohibés et/ou à des manifestations/déclarations politiques est susceptible de me faire disqualifier de l'événement.

- ANNEXE B -

PROCÉDURES DE PROTÊT OFFICIELLES EN POOMSAE AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX CANADIENS

1. Composition du jury d'appel en pomsae

1.1. Le jury est composé de :

- 1.1.1. Deux (2) arbitres certifiés qui ne participent pas à la notation des compétitions de pomsae lors de l'événement.
- 1.1.2. Un (1) représentant de Taekwondo Canada.

2. Responsabilités du jury d'appel en pomsae

- 2.1. Le jury est chargé de corriger les erreurs d'appréciation en émettant une décision concernant les protêts déposés

3. Procédure de protêt

- 3.1. Si la décision d'un arbitre est contestée, le(s) compétiteur(s) ou un représentant du/des compétiteur(s) titulaire des accréditations d'événement pertinents doit/doivent :
 - 3.1.1. Remplir un formulaire de protêt de Taekwondo Canada
 - 3.1.2. Verser au comité d'organisation les frais de protêt de 100\$ CAD au comptant
 - 3.1.3. Déposer le protêt et verser les frais dans les 10 minutes de la fin de la prestation contestée, ceci afin d'assurer qu'une décision soit rendue dans les 30 minutes
- 3.2. Processus d'examen du protêt
 - 3.2.1. Le jury doit dans un premier temps décider si le protêt est recevable ou non pour examen
 - 3.2.2. Le cas échéant, le jury peut interroger l'arbitre ou les juges impliqués dans la notation
 - 3.2.3. Le jury doit examiner les résultats de la notation, y compris les preuves visuelles pertinentes
 - 3.2.4. Au terme du processus d'examen :
 - 3.2.4.1. Si les deux arbitres membres du jury s'accordent sur l'issue (à savoir, ou bien corriger ou bien recevoir les résultats officiels), le représentant de Taekwondo Canada doit approuver la décision
 - 3.2.4.2. Si les deux arbitres membres du jury ne s'accordent pas sur l'issue, le représentant de Taekwondo Canada doit trancher la question
- 3.3. La décision du jury est exécutoire, annoncée publiquement et ne peut pas faire l'objet d'un appel